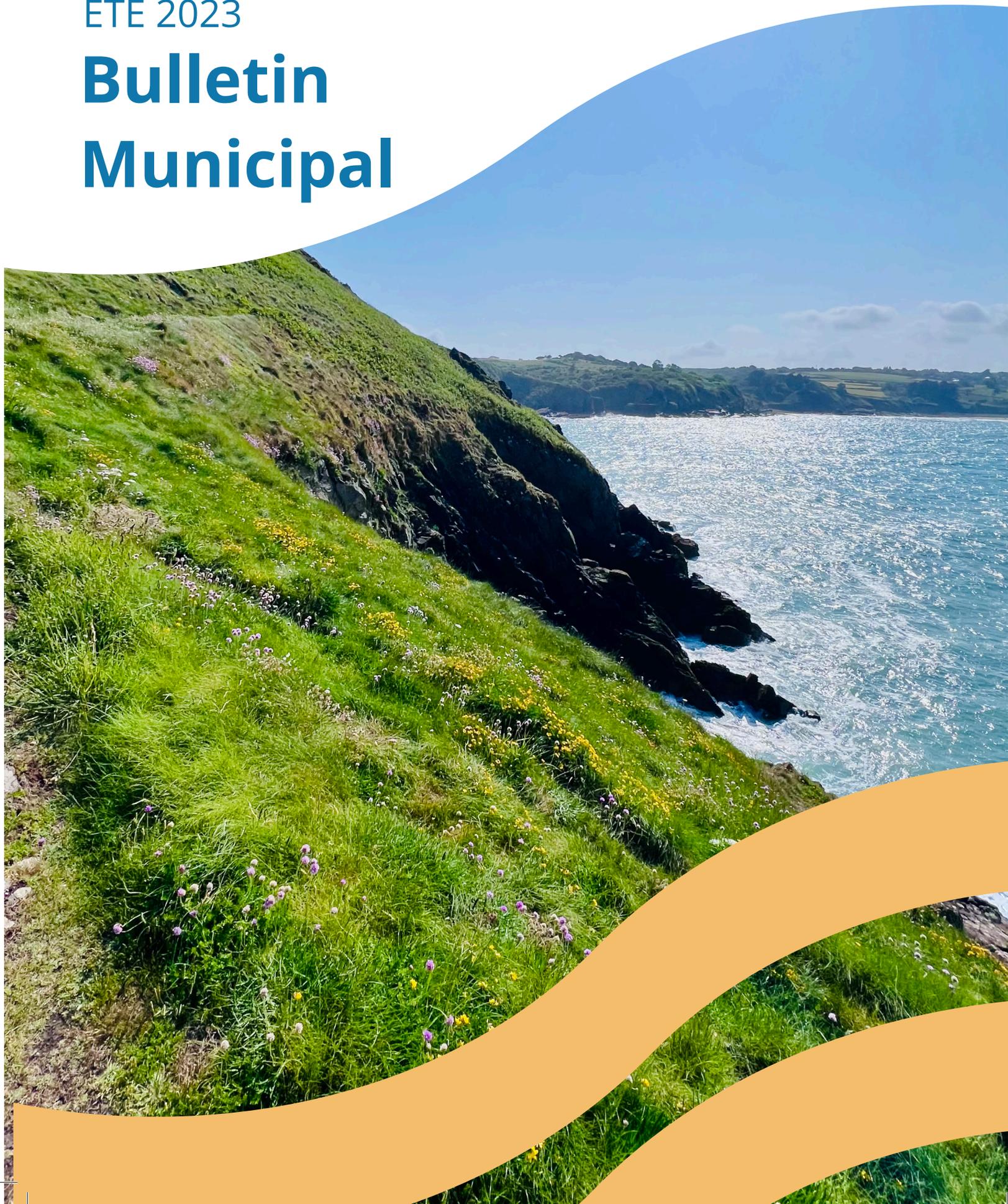


PLOUHA

LES FALAISES

ÉTÉ 2023

Bulletin Municipal



ÉTÉ 2023

Sommaire

Edito	3
Actualités	4
Services public	5
Maritimité	6
Vie scolaire	8
Vie associative et sportive	12
Action culturelle	14
Solidarité	15
Urbanisme - Travaux	16
Patrimoine	17
Expression politique	18
Agenda culturel	20



Ville de Plouha

Toute l'actualité de notre commune :
www.plouha.fr

Mairie de Plouha
24 avenue Laënnec - 22580 Plouha
02 96 20 21 26
communication@plouha.fr

Directeur de la publication : Xavier Compain

Rédaction : communication Ville de Plouha, avec le concours très apprécié de bénévoles qui souhaitent rester anonymes mais que nous remercions vivement.

Crédit photos : Service communication et culture Ville de Plouha.
Ouest France et Télégramme

Impression : Guivarc'h L'imprimerie

Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement.



Édito

Chères Plouhatines, Chers Plouhatins.

C'est en pleines mobilisations sociales exprimées depuis des mois que sont posées dans le même mouvement de grandes exigences populaires sur les missions de service public. Dans nos actions, nos interpellations auprès des institutions, nos mobilisations avec vous, nous faisons entendre votre voix.

Il s'agit aussi diversement des non remplacements d'enseignants pour notre école Mona et Jacques OZOUF, de la défense de l'hôpital public et de sa maternité à Guingamp, de créer cette mission de direction pour préparer avec les jeunes l'ouverture de notre Maison de la Jeunesse et de la Ruralité ou encore de mettre en place le guichet passeport et carte nationale d'identité en mairie...

Il nous faut être sur tous les fronts et disons-le clairement, nous réapproprier pour nos citoyens des politiques publiques qui étaient assumées hier par l'État.

Dans ce dialogue de franchise avec la population c'est tout cela que je veux partager. Nous le faisons courageusement parce que notre mission est celle du service public et du bien commun, nous le faisons dans l'intérêt général avec un budget responsable mais d'une municipalité.

J'ai pris l'initiative d'inviter les collègues maires du département à nous rassembler pour la pérennité de nos EPHAD. Nous ne sommes pas, Maires, de seuls guichets administratifs de l'État. Avec nos équipes, élus et personnels, ici à Plouha, les Genêts d'Or comme à Saint-Joseph que j'associe volontiers à mes propos, nous pouvons mesurer ce qu'il est juste de conduire en matière de politique publique locale. C'est un devoir de porter une ambition, pour nos résidents et l'écoute de leurs familles, pour les personnels dans des métiers toujours en tension et parce que ces établissements sont utiles à notre population.



Avec la même franchise, notre sujet est celui des EPHAD publics, des CCAS ou associatifs, pour ma part pas celui des établissements lucratifs. D'ailleurs ces derniers se chargent de leur publicité eux-mêmes...

Les maires, présidents des conseils d'administration, directeurs d'établissements, coopèrent, mutualisent, cherchent les solutions du quotidien et pourtant une grande majorité de ce type d'EPHAD est en situation financière précaire, encore plus précisément en déficit (7 ou 8 sur 10 dans le département selon des estimations). Nous refusons donc d'être aujourd'hui les responsables de cette situation.

Au-delà de nos sensibilités, de nos réalités locales, de l'histoire de nos établissements, ensemble nous demandons à l'État de prendre ses responsabilités sur cette mission de service public du grand âge transférée dans la gestion aux collectivités ou aux associations.

En première ligne avec nos populations et souvent la première digue des colères face aux politiques nationales, les Maires sont fondés à porter politiquement auprès des ministres de tutelles l'urgence d'une loi sur l'autonomie tout au long de la vie.

Nous traduisons là une volonté de l'équipe municipale, garantir à tous, les conditions d'accès et de qualité d'un service de proximité, sur l'ensemble du territoire. Telles sont nos valeurs progressistes.

Au plaisir de partager avec vous ces conquêtes publiques mais aussi plus légèrement de vous retrouver lors de nos festivités estivales qui vont animer Plouha. Bel été en famille et avec vos proches.

Xavier COMPAIN -Maire de Plouha

Actualités

Ouverture du service passeport - carte d'identité

Après l'ouverture du service passeport et carte identité, nous pouvons dresser un premier bilan :

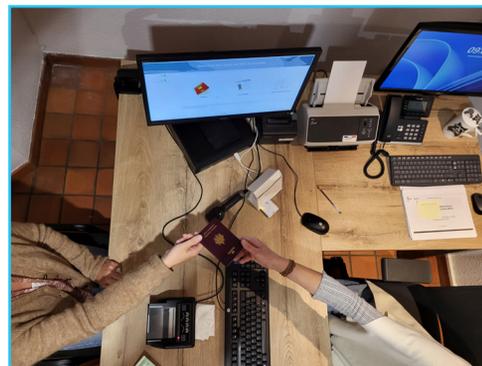
- 1611 rendez-vous pris depuis le 1er février
- 61 jours de délai moyen

Les ouvertures de rendez-vous se font sur 90 jours glissants permettant chaque jour d'ouvrir de nouveaux créneaux ouvrant ainsi de nouvelles possibilités aux usagers.

Si les débuts ont parfois été difficiles, avec l'explosion du standard téléphonique et les très nombreuses sollicitations du service de par son caractère récent et attendu, le flux s'est progressivement régulé et les agents ont désormais le sentiment de pouvoir mieux accompagner les administrés et satisfaire pleinement leur demande.

Conformément au futur label qualité « mairie engagée » le maire avec son équipe s'engage dès aujourd'hui :

- À mettre en œuvre une organisation optimale construite autour de plages horaires adaptées aux contraintes des usagers.
- À faire fonctionner ce nouveau dispositif par des agents formés, accueillants et accomplis.
- À accueillir tous les demandeurs de titres d'identité et de voyage, d'où qu'ils viennent.
- À promouvoir les demandes en ligne, tout en conservant les demandes papier.
- À offrir la possibilité aux usagers de prendre rendez-vous en ligne, ce qui représente 74 % des rendez-vous avec conservation des créneaux d'urgence pour les vols ou pertes de titres, impératifs de déplacement professionnel ou scolaire, passage d'examen par exemple.



Tyfenn Aubrée, Une plouhatine engagée

À seulement 17 ans, Tyfenn Aubrée, jeune lycéenne à Tréguier vient de terminer une préparation militaire marine engagée à son initiative.

Attirée par le monde marin, cette ancienne monitrice de voile au centre nautique de Bréhec est déjà titulaire d'un permis bateau et a suivi en février dernier, un stage de formation complémentaire à la base navale de Brest.

C'est à l'issue d'une journée d'orientation, qu'elle s'est décidée seule, à suivre la préparation militaire marine. Ce cycle de formation théorique et pratique s'est échelonné de septembre 2022 à juin 2023, tous les 15 jours, à Saint-Brieuc, au collège Anatole-Le-Braz.

Elle a vécu une expérience unique, enrichissante de par l'ouverture vers le monde adulte et l'approche de la défense du pays que cette préparation lui a offerte.

Classée 4^{ème} sur les 30 élèves de la formation avec la mention très bien, elle s'est engagée avec assiduité et motivation dans cette préparation qu'elle recommande aux jeunes de 16 à 20 ans.

C'est lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 13 mai dernier, à Fréhel, en présence du secrétaire d'État à la mer et de Monsieur le maire de Plouha, que lui a été remis brevet et insigne.



Gestion des frelons asiatiques

Le frelon asiatique de nom latin *Vespa velutina nigrithorax* est une espèce d'insectes hyménoptère de la famille des Vespidae. Cet insecte est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour les abeilles et est aussi dans la liste des espèces exotiques envahissantes.

Ces classements impliquent l'élaboration d'une lutte contre cette espèce afin de protéger la filière apicole, la biodiversité ainsi que l'homme. Afin de participer à cette lutte la commune de Plouha a décidé de participer à la campagne de piégeage des fondatrices des frelons asiatiques mis en place par le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor (GDSA 22). Pour cela la commune a acheté 150 pièges (2.92€ HT l'unité) et 300 appâts (0.54€ HT) car il y a un changement d'appât durant la période de piégeage. Les pièges ont été distribués aux habitants volontaires de la commune principalement ce qui représente 124 piègeurs pour 128 pièges installés sur le territoire de Plouha et 6 hors périmètre.



Le reste des pièges ont été installés par la commune.

Le bilan de la campagne de piégeage des reines fondatrices pour cette année, est positif. Sur 113 pièges, 1500 fondatrices ont été piégées.

Réutilisation de l'eau de pluie

La commune de Plouha possède une cuve enterrée à proximité de l'église. Cette cuve d'une contenance de 125 m³ est alimentée par les eaux de gouttière de l'édifice religieux.

Les services techniques réutilisent cette eau pour arroser les différents massifs floraux de la commune. Cette pratique écologique et économique permet à la commune d'optimiser la gestion d'une ressource importante. Les avantages sont multiples :

- Economie d'eau : L'eau de pluie est une ressource gratuite et naturelle. En la collectant et en l'utilisant pour l'arrosage, la commune réduit sa consommation d'eau provenant du réseau public.
- Réduction des coûts : Les factures d'eau sont d'autant réduites.
- Durabilité environnementale. La réutilisation de l'eau de pluie contribue à la préservation des ressources en eau douce



- Qualité de l'eau : L'eau de pluie est généralement exempte de produits chimiques tels que le chlore ou les sels présents dans l'eau du réseau public. Cela est bénéfique pour les plantes.

Pour cet été, pensez à adopter des habitudes respectueuses de l'environnement dans votre jardin.

Photo : J-L. Dornemin, Stéphane Monjar et Yannick Meunier

Réhabilitation du centre nautique de Bréhec

Le Centre Nautique de Bréhec, dont la compétence nautique est toujours communale, voit sa gestion confiée au SIVOM de Bréhec (Syndicat Intercommunal à vocations Multiples) par convention entre la Commune de Plouha et le SIVOM. Il emploie deux agents permanents à l'année et 8 moniteurs et aide moniteurs pendant la saison estivale. Ce Centre a essentiellement trois missions :

- Accueil voile scolaire tout au long de l'année des classes de CM1-CM2 de l'ensemble du territoire Intercommunal de Leff Armor Communauté (en partage avec le Centre Nautique de Châtelaudren-Plouagat), des communes de Plouha et de Plouézec (plus de 600 séances stagiaires à l'année).
- Mise en œuvre de stages de voile avec la Fédération Française de voile (Sport Nautique) pendant les périodes estivales (plus de 800 séances stagiaires à l'année).
- Location et animation à destination de la clientèle locale et touristique d'équipements nautiques (voiliers, paddles, kayaks,...) tout au long de l'année.

Le Centre participe à l'activité et l'animation économique du site de Bréhec, de la commune et de l'ensemble du territoire : il s'inscrit vraiment dans une volonté de développement d'activités familiales et sociales, accessibles à tout le monde.

Pour autant, tout dynamique qu'il soit, ses équipements sont vétustes : vestiaires, douches, toilettes doivent être modernisés pour accueillir les stagiaires dans de meilleures conditions sanitaires. C'est une obligation légale.

Dans son rôle d'animation, le Centre doit aussi se tourner, dans cette évolution, vers une vocation d'activités « Nature » répondant ainsi aux nouvelles attentes sociétales.

La commune a décidé, face à ce constat, de porter le projet de réhabilitation avec volonté et ambition, et faire front aux difficultés locales (plusieurs intercommunalités et communes, site protégé et remarquable,...) et de l'inscrire comme une de ses priorités d'aménagement en 2023.

Une première étude a été lancée avec l'A.D.A.C.22 (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour quantifier les besoins nécessaires à cette réhabilitation, les études sont en cours avec le planning de pouvoir lancer les travaux fin 2023-début 2024 : en effet, il est fixé comme objectif de conserver au maximum les activités du centre de Mars à Novembre et en conséquence d'assurer cette réhabilitation pendant la « période de repos ».



Site de GWIN ZEGAL : un endroit magique à partager !

Conseillers délégués à Gwin Zégal - Michel Gourdain et Cédric Le Coadou

La gestion du littoral à Plouha est traitée au travers d'une Convention Tripartite Conservatoire du Littoral, Leff Armor Communauté et la Commune de Plouha, convention dans laquelle les rôles de chaque partenaire sont précisés.

Une étude Paysagère de l'ensemble du littoral Plouhatin a été engagée dès Mars 2016 par l'Architecte Paysagiste, Alain Freydet, celui-là même qui avait travaillé sur la réhabilitation du site du Cap Fréhel. En 2019, a été décidé d'engager les propositions suggérées par cette étude sur le site emblématique de Gwin Zégal. Pour autant, tout en protégeant ce site fragile, il semblait aussi logique qu'il fallait qu'il reste « vivant » tout particulièrement dans son accès à un maximum de visiteurs, mais aussi à l'activité des pêcheurs plaisanciers présents dans le port sur pieux, témoin d'un patrimoine séculier.

Les études ont été menées de 2019 à 2021 entre le Conservatoire du littoral, les services de l'État, l'Intercommunalité, la Commune, les riverains et la population, en collaboration avec le Cabinet d'architecte A.G.A.P de Séné.

Les objectifs définis et partis pris par ces études ont été de :

- Concentrer le stationnement pour éviter la dispersion des stationnements des véhicules : retrait des aires de stationnement par rapport au site (maintien et respect de la végétation en place, utilisation des bosquets et arbres existants), re-végétalisation des anciens parkings (usage sur terrains privés rendus à leurs propriétaires), maintien d'un accès exclusif à un parking privé des pêcheurs plaisanciers.
- Créer et conforter les cheminements piétonniers pour découvrir le site en toute sécurité, la difficulté majeure étant de laisser l'impression d'un cheminement le plus « naturel » possible.
- Valoriser les points de vue sur le paysage grandiose des Falaises toujours avec le souci d'un aménagement « naturel » et intégré (aménagement de belvédères).



C'est en ce sens qu'une première partie de travaux a été conduite sur le premier semestre 2022, avec la difficulté de les terminer avant la saison estivale, et tout en respectant les règles de protections environnementales (reproduction des oiseaux, respect de la flore) : dans les temps et le respect des objectifs et des budgets (Plan de relance National du Ministère de l'Economie et des Finances), l'inauguration de cette première tranche s'est déroulée fin juin 2022. Pour autant, une seconde tranche de travaux permettant en toute sécurité l'accès au port sur pieux et surtout à la zone de stationnement des annexes est encore nécessaire, en raison de l'érosion des falaises interdisant l'accès par les cheminements « traditionnels » devenus dangereux et impossibles.

Là encore, un travail important entre tous, Services de l'Etat, Conservatoire du Littoral, Association des Plaisanciers et services Intercommunaux et Communaux permettront d'aboutir à la mise en place d'un sentier côtier en pied de Falaises : rappelons que nous sommes dans un site classé et protégé, avec une obligation de laisser toute empreinte architecturale et environnementale minimale. Ces travaux seront engagés dans les mois à venir.



Un Pôle Enfance – Jeunesse en développement

Mon rôle d'adjointe à la politique de l'enfance et de la jeunesse se construit autour de 5 domaines (ALSH, ATSEM, Restauration scolaire, Jeunesse et Péri-scolaire) regroupant 19 agents.

Notre commune totalise 800 enfants répartis entre les deux écoles «Jacques et Mona Ozouf», «Saint-Yves» et le collège «Jean-Louis Hamon».

Cette richesse pédagogique nécessite un investissement qui se traduit par des réunions, conseils d'école et autres commissions Enfance-Jeunesse en lien avec la communauté de commune, avec le soutien de Madame Vanessa Cirichelli, conseillère déléguée aux écoles.

Stéphanie Le Roux



L'école au cœur

Il tient profondément à cœur à la commune, d'offrir aux enfants du territoire, les meilleures chances de réussir dans la vie ainsi que d'assurer à l'espace rural, les perspectives de son développement.

La commune finance, soutien et s'engage aux côtés de l'école, du personnel éducatif, des élèves, des parents d'élèves et de tous ses acteurs incontournables.

Cette année encore, la municipalité de Plouha a mobilisé les parents d'élèves au mois de mars dernier, permettant ainsi aux 24 élèves de CP-CE1 de l'école publique, de bénéficier d'un enseignant remplaçant, afin de pallier à l'absence d'une titulaire depuis plusieurs semaines.

C'est une nouvelle action qui porte ses fruits, après celles menées les deux années précédentes pour sauvegarder une classe bilingue, ainsi qu'un poste monolingue.

La commune de Plouha affirme encore son engagement par l'adoption lors du conseil municipal du 13 mars 2023, d'une motion de soutien au « collectif 45 classes » visant à demander l'obtention des ouvertures de classes nécessaires dans le département et l'annulation des 45 fermetures annoncées.

Cela s'inscrit, plus que jamais, dans l'objectif de notre maire, Xavier Compain, qui est de tenir son rôle de « relais des mobilisations et des luttes » pour que l'école reste le cœur vivant et citoyen de la commune.



Un panorama éducatif

♦ Au cœur de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

Mercredi 21 juin, jour de la fête de la musique, POUM TCHAK académie est venu faire découvrir l'univers de la batterie et sensibiliser le jeune public aux sons et rythmes de leur école de musique rock de 4 à 16 ans.

♦ Un restaurant Impliqué

Le choix de la filière courte, locale et bio est le maître mot des objectifs culinaires de l'équipe du restaurant scolaire, dont les menus font l'unanimité auprès des enfants.

♦ Une équipe d'ATSEM

4 ATSEM accompagnent quotidiennement les maîtresses de l'école « Mona et Jacques Ozouf », par leur investissement, leur assistance et leur implication dans leurs missions. Nous sommes à leurs écoute pour optimiser leur conditions de travail.

Fil rouge de l'année scolaire à l'école Jacques et Mona Ozouf

Cette année, toutes les classes de l'école Jacques et Mona Ozouf ont travaillé en partenariat avec la Fermette et Myriam Le Breton, animatrice d'ateliers nature.

La Fermette est un éco-lieu qui se trouve rue de la corderie, à deux pas de l'école.

D'abord, à l'automne, Myriam a fait découvrir aux élèves les secrets du jardin écologique autour de trois ateliers sur le compost : les matières vertes et les matières brunes ; les décomposeurs ; le compostage direct dans les carrés potagers.



Puis les élèves ont poursuivi cette initiation au jardinage par des séances pratiques de jardinage. Sur place, ils ont semé des pommes de terre qu'ils récolteront à la rentrée de septembre.

A l'école, les plantes aromatiques (menthe, thym...) et autres légumes (potirons, butternuts, radis...) ont trouvé place dans les bacs potagers réalisés par les services techniques municipaux et installés près du poulailler.



Enfin, au printemps, Myriam a guidé les quatre classes de maternelle sur les chemins de Pors Moguer pour des balades botaniques.

Myriam étant bretonnante, les classes bilingues ont pu bénéficier de toutes ces animations en breton. Ces actions entrent dans le cadre du projet d'école dont un volet met l'accent sur la découverte et la connaissance de l'environnement proche et ont été financées par le CAPEP (association des parents).

VIE DU COLLÈGE

«Ramène ta graine !»



Une grainothèque à la bibliothèque.

Un projet, initié par le collège Jean-Louis Hamon de Plouha, a vu le jour mercredi matin, avec l'installation d'une grainothèque, conçue par les menuisiers de la ville de Plouha à la bibliothèque municipale.

12 éco-délégués des classes du collège ont présenté leur projet, avec Nolwenn Le Mée, principale du collège, Élodie Josselin, professeure de sciences et vie de la terre et Anita Albice, animatrice et coordinatrice du partenariat avec la bibliothèque.

Il s'agit d'une boîte à compartiments, accueillant différents types de graines, contenues dans des enveloppes sur lesquelles est indiquée la variété, le lieu et la date de récolte des semences.

Prendre, donner et échanger sont les maîtres mots du concept, qui s'inscrit dans le partage et le développement durable. Dans la grainothèque de la bibliothèque, des graines ont d'ores et déjà été déposées par les collégiens : mélisse, pavot, mélilots, choux mizuna, patidou ...

L'idée des élèves a germé l'année dernière, lors de la création d'un potager au collège.

Pour ce projet, ils ont reçu le Trophée Jeunesse et Environnement 2022 par le Rotary club de Paimpol : Un hôtel à insectes, actuellement exposé à la bibliothèque.

Les collégiens ont eux-mêmes construits une grainothèque à partir de palettes et de cartons pour leur établissement, qui permettra des échanges entre les deux établissements.

Bravo aux collégiens pour cette très belle initiative !



Une jeunesse Plouhatine

La fin de l'année 2023 marquera la naissance de la Maison de la jeunesse et de la ruralité. Pilotée en amont par Monsieur Fabian Le Locat, nouvellement recruté pour son expérience et ses compétences dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, cette Maison de la Jeunesse et de la Ruralité va permettre de répondre aux besoins croissants de notre commune auprès des jeunes Plouhatins.

Un travail amorcé avec le collège « Jean-louis Hamon » a permis l'émergence de nouvelles idées, et la rencontre du 1er juin sur le temps méridien au collège, a favorisé le contact avec Fabian.



Ce temps d'échange a permis d'entendre leurs attentes, de répondre à leur questionnement et de leur proposer les futurs projets : Conseil Municipal des jeunes, mini-camps, ... pour faire de ces jeunes les acteurs du territoire et notamment de répondre au souhait de la municipalité de prioriser l'accès aux enfants défavorisés, qui ne partent jamais en vacances via les colos apprenantes.

Le local jeune rouvrira au 1er juillet jusqu'à la mi-août.

Des réunions sont prévues avec les futurs membres de la Maison de la jeunesse et de la Ruralité, tels que la ludothèque, les vieux métiers-vieux outils, les écoles et autres associations musicales ou relevant du handicap.

Nous travaillons également avec la Maison France Service, siège de nombreux partenaires en lien avec la jeunesse.

Le pôle Enfance-Jeunesse est une mécanique d'envergure et nous faisons tout pour mettre en avant la jeunesse à Plouha avec des élus et des agents motivés, ainsi que des jeunes, essentiels à notre territoire.

Stéphanie Le Roux

Vie associative et sportive

Adjoint à la vie associative - Jean-Marie Leroy

Terre de jeux 2024

L'émancipation ensemble par le sport.

Cet évènement sportif organisé par la municipalité de Plouha est l'occasion de promouvoir les valeurs du sport, de sensibiliser les enfants et les jeunes aux bienfaits de la pratique physique pour leur santé, quelle que soit leur situation, mais aussi de les éduquer au sujet de l'inclusion par le sport.

Les olympiades des écoles de Plouha sont aussi un moyen de développer le lien intergénérationnel en faisant rencontrer les enfants et nos aînés bénévoles associatifs qui viennent aussi les encadrer sur ces deux journées.

Réunir les enfants de nos deux écoles fait grandir naturellement : « le bien vivre ensemble à Plouha » !



Qu'est-ce que le label Terre de Jeux 2024 ?

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

L'obtention de ce label met en valeur les bonnes pratiques sportives à Plouha, et incite à mettre plus de sport dans notre quotidien.

Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, à travers ce label, Plouha s'engage à continuer le déploiement des programmes liés au sport : mettre plus de sport à l'école via l'organisation des Olympiades des écoles.

«l'objectif est de sensibiliser le plus de scolaires au sport» indique Jean-Marie Leroy, premier adjoint en charge de la vie associative.



Les 24 heures du sport et de la maritimité

Pour cette 2ème édition des 24H du sport, la municipalité a valorisé la maritimité à travers son évènement Sports-Nature.

En effet, sur le site de la plage du palus une grande journée a permis aux associations de mettre en avant leurs activités sportives et culturelles. (Bagad, danses et chants Bretons, art du cirque, sports de combats, fitness, zumba, danse country, tir à l'arc, pétanque, sandball...).

Des structures gonflables importantes ont ravi les plus jeunes et les ados avec un saut de 6m et un parcours du combattant. Les plus petits se sont dégourdis dans une structure adaptée.

A ce titre, nous permettons aux jeunes adultes Plouhatins de profiter du dispositif argent de poche que nous avons mis en place pour cet évènement. Ils ont ainsi pu participer à la sécurité, aux inscriptions et à l'information sur le village des 24H du sport.

Le centre nautique « pôle glaz » a, quant à lui, assuré la sécurité en mer et mis à disposition les équipements de sécurité et les embarcations pour les activités nautiques. L'association des plaisanciers du Palus a proposé des balades en mer accompagnées avec des bateaux à voile.

Des randonnées VTT, ainsi que des balades à vélo à assistance électrique ont aussi été proposées.

Une activité de « grimpe dans les arbres », rendue accessible pour les enfants, les adultes et les personnes en situation de handicap, a été encadrée par des professionnels de la discipline : l'arbre à Lutik. La randonnée pédestre a été mise à l'honneur avec le longe côte à marée basse au Palus, de la marche nordique et pour finir la soirée, une randonnée nocturne sur les sentiers des falaises de Plouha avec une présentation de la faune et de la flore. Les plus jeunes ont pu profiter de la vallée verte du Palus lors de courses-trail adaptées.

Pour les adultes, un trail de 9km a fait profiter les coureurs du site exceptionnel des falaises de Plouha avec le GR34.

Des binômes d'amis, de famille ou issus de corporations (pompiers, gendarmerie, agents municipaux) se sont défiés lors d'un parcours en kayak-trail.

La sécurité des épreuves a été assurée par l'association des Amis de la Saint-Pierre.

Une journée idéale pour pratiquer le sport en famille ou entre amis sur le site exceptionnel de la plage du Palus et des falaises de Plouha.



Action culturelle partagée

Vice présidence communauté de commune - Joël Heuzé

Attractivité et promotion du territoire

Bien que la culture ne soit pas une compétence obligatoire elle n'en reste pas moins un domaine partagé entre la commune et la communauté de communes.

En effet, 85% des intercommunalités mènent des actions culturelles, mais en étroite relation avec le bloc communal,

Contrairement aux communes de type société urbaine dont la « culture » se concentre sur des lieux précis, notre perception au sein des zones rurales est bien différente. En réalité, la multiplicité des lieux, la problématique des mobilités et l'accès à la culture doivent être abordés sous un angle différent.

Notre engagement culturel mené à plus de 1M€ témoigne de l'investissement communal et contribue à développer un sentiment d'appartenance et de cohésion communautaire dont nous pouvons être fiers. Il s'agit de construire une véritable identité tout en valorisant de nombreux lieux, relevant le défi de l'éloignement géographique par une proximité territoriale.

Si le pôle culturel de Leff Armor communauté, scène de territoire pour la danse en Bretagne, met en œuvre une saison culturelle, celle-ci a pour but de favoriser une forte dynamique culturelle permettant aux habitants de Leff Armor Communauté d'accéder à une offre culturelle de proximité et de qualité, rééquilibrant ainsi certains aspects liés à la ruralité du territoire et participer à l'attractivité du territoire.

Plouha participe à cette diffusion culturelle en matière de qualité et d'audience en contribuant au financement et au partage de compétences. La mise en relief de la salle de spectacle l'Hermine ainsi que l'accès aux droits culturels pour tous et la valorisation de son patrimoine renforce la place de Plouha au sein de la communauté de communes. L'appui sur nos associations nous permet également de consolider cette valorisation territoriale.

Il s'agit donc de l'ouverture d'un nouveau chapitre vers de nouveaux défis pour la construction d'une saison culturelle toujours plus accessible au plus grand nombre.

Ce partage durable de la compétence « culture » entre les communes, les associations, les artistes, les partenaires, les bénévoles, l'EPIDE, l'orchestre à l'école, un projet d'établissement du PEA en cours et la communauté de communes ont pour seul objectif de favoriser la qualité de vie sur le territoire. Une politique qui ne saurait prendre forme sans une équipe qualifiée et engagée dans l'action publique de la culture au quotidien, au plus près des habitants.



«Les causeries d'Emma la clown»
le 4 mars dernier à la salle Hermine.

Solidarité / Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité - Eva Troeger

Le repas des anciens, événement annuel tant attendu, a repris l'an dernier à la mairie malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19.

Bien que le nombre de personnes de plus de 75 ans présentes fût légèrement inférieur à la normale, cela peut être attribué aux précautions sanitaires prises pour protéger leur santé.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister au repas, un colis leur a été distribué afin qu'ils puissent tout de même participer symboliquement à cette tradition. Cependant, l'année prochaine, il est important de privilégier le repas en tant que tel, car il incarne les valeurs fondamentales d'union et de partage qui sont chères à notre communauté.

Le repas des anciens est bien plus qu'un simple moment de convivialité. Il constitue une occasion précieuse pour rassembler les générations, renforcer les liens sociaux et témoigner du respect que nous portons à nos aînés. C'est un moment où les histoires sont partagées, les rires échangés et les souvenirs créés.



Eva Troeger, adjointe à la solidarité, et Xavier Compain, maire, lors du repas des aînés, ont rendu hommage aux doyens de l'assemblée, Marie Bahers, 95 ans, et Alphonse Commère, 91 ans.

Bien entendu, nous devons toujours tenir compte des personnes qui, en raison de leur santé ou de leur mobilité réduite, ne peuvent pas se déplacer jusqu'à la mairie. Pour ces individus, le colis demeurera une alternative précieuse pour leur permettre de participer à leur manière.

Cependant, nous devons garder à l'esprit que le repas en tant que tel est une expérience inestimable qui favorise une véritable connexion humaine. Il est donc essentiel de continuer à promouvoir cette tradition et d'encourager la participation active des personnes âgées de notre communauté.

En conclusion, bien que la pandémie ait temporairement réduit le nombre de participants de plus de 75 ans au repas des anciens, l'année prochaine, nous devrions rétablir cette tradition en mettant l'accent sur le repas. Cela permettra de préserver les valeurs d'union et de partage qui font la richesse de notre communauté. Le colis restera une option précieuse pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, mais il ne doit pas remplacer l'expérience du repas, qui favorise les liens intergénérationnels et renforce notre tissu social.



Urbanisme / Adjoint Jean-Yves Guillouët

Révision du PLUIH

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) de Leff Armor communauté a été approuvé par les élus communautaires le 29 juin 2021.

Il s'agit, pour ce document d'urbanisme unique sur l'ensemble des 27 communes composant l'intercommunalité, de programmer le développement du territoire pour les prochaines années.

Le PLUIH est d'ores et déjà entré en révision par délibération du 26 octobre 2021 afin de respecter la Loi climat et résilience (22/08/21) et le Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Guingamp approuvé le 08/07/2021.

Ce document stratégique s'inscrit dans un contexte national de réduction de la consommation foncière, de protection de l'environnement et de lutte contre la dévitalisation des centres bourgs.

Une enquête publique sera programmée en septembre 2024, les dates précises seront communiquées par affichage, presse, site internet ... Toutes personnes désirant faire des doléances pourront se signaler auprès des commissaires enquêteurs et remplir les registres mis à leur disposition lors des permanences concernant cette révision du PLUIH.



Service urbanisme : nouveaux horaires

Pour des raisons d'organisation du service, l'accueil physique et téléphonique est désormais ouvert au public les :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 15H30

Rendez-vous possibles les lundi, mercredi ou vendredi de 10H à 12H.

Travaux / Adjoint Jean-Luc Dornemin et Délégué Didier Léard

Un nouveau bâtiment pour les services techniques

La construction du bâtiment des services techniques continue. La chape pour recevoir le carrelage a été coulé en avril. Suite à la pose du carrelage, les cloisons et faux plafonds seront mis en place par les agents des services techniques. Le bâtiment sera fonctionnel fin 2023 et comportera également le garage.

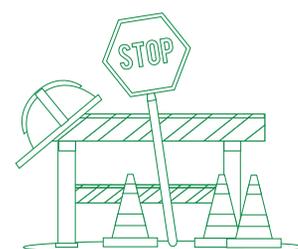


Voirie

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement, la commune engage la réfection de nombreuses voiries.

Les travaux consisteront à la réfection de l'enrobé. L'an passé, la commune a procédé à la réfection de 25 000m² pour un montant de 300 000€ TTC.

Les travaux sont programmés pour le deuxième semestre 2023 pour le même montant.



Patrimoine / Adjoint Jean-Luc Dornemin et Déléguée Nathalie Le Scanf

Chapelle Saint Samson - rénovation de la toiture

Chapelle datant du 2ème quart du XVIIIème siècle. Son pignon occidental a été restauré à la fin du XIXème siècle.

Le calvaire et la fontaine de dévotion datent de la 2ème moitié du 20ème siècle.

La toiture nécessitait une intervention urgente afin de garantir l'ensemble de l'ouvrage. C'est en régie (services municipaux) que le démontage et la reconstruction de la charpente ont été réalisés.

Ces deux opérations ont été ponctuées par la fabrication d'un chaînage en béton au niveau de la sablière afin de garantir une certaine stabilité des murs. Ceux-ci achevés, la toiture a reçu un film bitumeux le temps de la pose des ardoises prévues en 2024.



Chapelle de Kermaria

La chapelle de Kermaria-an-Iskuit, fondée à la moitié du XIIIème siècle, est célèbre pour ses peintures murales (danse macabre) situées à l'intérieur, ainsi que pour sa statuaire.

Des travaux importants ont eu lieu pendant tout le XXe siècle.

La dernière opération s'est déroulée de 2007 à 2014 et concernait l'assainissement de l'édifice, et la restauration des décors peints intérieurs.

Pour l'année 2022, les travaux ont été réalisés en deux phases : Une première phase de travaux sur le porche sud comprend pour l'essentiel :

- La restauration des parements maçonnés avec remplacement des pierres épauffrées et la réfection des joints.
- La restauration de la charpente des versants et auvents du porche, intégrant la restitution de l'auvent frontal du pignon.
- Une deuxième tranche sera prochainement lancée.

Cette deuxième phase concerne la restauration des décors peints et des statues (en bois polychrome du XIXème siècle, classées au titre des monuments historiques)

Le début des travaux est prévu mi-septembre 2023, pour un montant estimé de 175 200€ TTC et pour une durée estimée à 5 mois.



Eglise Saint Pierre - rénovation de la toiture

Suite à la première partie de rénovation de la toiture de la sacristie Nord en 2022, la toiture des bas-côtés Nord sont en cours de réfection. Les travaux de pose et dépose des ardoises sont réalisés par une entreprise, tandis que les services municipaux se chargent des travaux de charpente.



Programmation collaborative

Plouha Petites Villes de Demain

Plouha est inscrit avec les communes de Lanvollon, Châtelaudren-Plouagat dans l'opération « Petites Villes de Demain » depuis novembre 2020.

Petites villes de demain (PVD) vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.



Cela permet à des villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation du territoire.

Un comité de pilotage se réunit régulièrement à Plouha avec des interventions d'experts.

Didier Gheux et Jean-Yves Guillouët ont été missionnés pour animer un groupe de réflexion citoyen. Deux réunions d'informations, auprès de la population d'une part et des commerçants et artisans d'autre part, ont eu lieu en 2022. Le groupe de réflexion de 20 à 40 personnes s'est constitué afin d'échanger sous forme d'ateliers. Ceux-ci ont abouti à une note de synthèse qui servira de base aux projets d'aménagements de la commune.

Parmi ces projets : une voie douce entre Les Chênes Verts et le Centre de Plouha va être prochainement lancée à l'étude pour permettre aux piétons et cyclistes de pouvoir se déplacer dans de meilleures conditions.

Nous remercions l'ensemble des participants de l'intérêt qu'ils ont porté à ce projet collaboratif.

Tribune d'expression politique

Groupe de la majorité

Entre le programme de stabilité défini par le gouvernement, la participation des collectivités locales à la limitation de l'évolution des dépenses publiques et la réalité d'une contrainte inflationniste forte, les élus locaux pourraient être contraint à des arbitrages difficiles.

Cependant l'équipe municipale reste mobilisée dans ses projets issus du plan d'action communal. Nous ne céderons pas au renoncement des investissements tels que la Maison de la jeunesse et de la ruralité, de notre centre des services techniques, réfection de notre patrimoine et de nos sites Gwin Zégat - Le Palus.

Mieux encore, il faudra avancer sur le projet du centre nautique, les sollicitations pour le financement sont en cours et la commune pourrait bénéficier d'un nouvel équipement aux normes dès 2024.

Des efforts pour accompagner les associations de notre territoire : outre le soutien régulier de nos services, le conseil municipal a décidé une participation pour les subventions de 71.625 € pour 2023 (en augmentation de 7 000 € sur l'année passée).

Engagés et au quotidien avec la population, nous ne nous résignons pas au fatalisme, à remettre à d'autres la vision que nous avons de notre territoire. Il nous incombe, ici, d'être une commune agissante pour l'accès aux droits fondamentaux, à la santé, l'éducation, à une alimentation saine et de qualité pour nos écoles.

Pour notre majorité, dans le large champ du progrès, conduire une ambition publique, c'est faire des choix de politique locale responsable.

Tribune d'expression politique

« Chères Plouhatines, chers Plouhatins,

Très attentifs aux finances municipales, nous constatons une nouvelle fois un budget bien trop ambitieux, sur une trajectoire de déséquilibre avec une dynamique de dépenses nettement supérieure à celle des recettes. Tant que la maîtrise des dépenses ne fera pas partie des priorités du maire et de son équipe, il ne restera plus, à brève échéance, que le levier fiscal pour éviter d'emprunter une nouvelle fois.

Emprunter, c'est demander à nos enfants de rembourser l'argent que nous avons dépensé. C'est malheureusement ce qui nous attend, alors même que nombre de projets annoncés ne verront jamais le jour. Qu'en est-il du projet de maison de santé annoncé en grande pompe lors des derniers vœux ? Et des travaux de la Mairie, du label Petite Ville de demain, du camping, du Palus ?

Quant à la rénovation du bourg, que toute la population attend impatiemment, plus un mot. Il est vrai que le projet maison de la jeunesse (Triskalia) coûte plus du double des chiffres annoncés au départ. Malgré des perspectives peu réjouissantes et les murs qui se dressent devant nous, nous continuons de défendre vos intérêts pour espérer un avenir meilleur pour tous les Plouhatin(e)s.

Bel été à toutes et à tous ! »

Ghislaine LE POLES-MICHEL - Arnaud FICHOU - Marc LE CHAT - Valérie RUMIANO

Contact : Plouha.nouvel.elan@gmail.com



Valérie RUMIANO



Arnaud FICHOU



Ghislaine
LE POLES-MICHEL



Marc LE CHAT

Toujours 615 signes attribués pour ce soi-disant bulletin d'informations municipales auquel nous ne voulons pas être associés.

Elus d'opposition, vous nous connaissez bien désormais.

Nous sommes actifs dans l'étude des dossiers, en conseil municipal et dans le peu de commissions qui se tiennent encore. Nous sommes présents sur le terrain en œuvrant pour plus de démocratie locale tout en veillant au respect des habitants et de nos agents.

Nous sommes les élus de tous les plouhatins, n'hésitez pas à nous solliciter.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Gilles Robigo et Christèle Daisey-Mogère
(autregaucheplouha@gmail.com)

Conscients des difficultés internes, nous soutenons les efforts du maire pour améliorer le fonctionnement de la mairie et nous appelons par ailleurs chacun à la modération.

Nous soutenons les projets porteurs de développement économique (aménagement littoraux, centre nautique...) et d'entretien du domaine public (voirie, équipements, terrains, bâtiments...).

Nous sommes réservés à l'égard de projets aux conséquences financières non-calculées d'autant plus que nous constatons cette année une réduction sans précédent des marges de manœuvre financières.

Bon été à tous !

Eric Duval



Agenda culturel

Suivez notre actualité sur la page Facebook de la ville de Plouha

Juillet - Août

Les jeudis en fête !

Nous proposons comme chaque année des soirées festives animées et gratuites. Concerts, marché artisanal, buvettes, repas variés, animations de rue, jeux pour les enfants... Retrouvez-nous chaque jeudi soir à partir de 19h du 20 juillet au 17 août !

Septembre

Journées du patrimoine

Les 15, 16 et 17 septembre

Entre pierre et mer, les Chemins du Beau : Exposition et animation dans les 7 chapelles de Plouha, ballade à vélo de chapelle en chapelle... Venez découvrir notre patrimoine local.

Octobre

14 et 15 octobre : week-end gaming - à l'Herminie
28 octobre : Miz Du. Pour cette troisième édition venez nous retrouver autour de l'Herminie dès 14h pour des maquillages enfants, un goûter, des défilés dans le bourg, des animations, une soirée contes...



Ne pas jeter sur la voie publique

Cérémonies à venir en 2023

- 14 juillet : Fête nationale.
- 5 août : Libération de Plouha.
- 25 septembre : Hommage aux Harkis.
- 11 novembre : Commémoration de l'Armistice.
- 5 décembre : Journée nationale d'hommage «aux morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.